



Fiche de données de sécurité
conformément au Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

KOROTEX

Date d'édition 12.04.2021

Date d'exécution 08.03.2021

Version 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation KOROTEX

Désignation sur la plaquette de marquage/Nom commercial du produit

désignation sur la plaquette de marquage/Nom commercial du produit

KOROTEX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteur d'utilisation

SU19 Bâtiment et travaux de construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur/Représentant exclusif

KORODUR Westphal Hartbeton GmbH & Co. KG

Hohensteinstr. 19

44866 Bochum

Téléphone: +49(0)2327/94570

Télécopie: +49 (0)2327/321084

E-mail: info@korodur.de

Service responsable de l'information: Technik

Renseignement téléphone: +49(0)2327/9457-17

www.korodur.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

remarque

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Consignes en cas de risques pour la santé

N'est pas une substance ou un mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

Autre étiquetage

Phrases types indiquant les précautions à prendre pour la protection de l'homme ou de l'environnement

Dispositions générales

Fiche de données de sécurité EUH210 disponible sur demande. EUH208 Contient (Contient 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (MIT), mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 220-239-6] (3: 1) (C (M) IT / MIT (3: 1), 55965-84-9, 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (MIT), 2682-20-4. N'hésitez pas à nous contacter pour traiter les produits traités.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant à des concentrations de 0,1% ou plus qui soit classé comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB). Contient un biocide pour protéger le produit. Ingrédient actif: Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 220-239-6] (3: 1) (C (M) IT / MIT (3: 1), 55965-84-9, 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (MIT), 2682-20-4. N'hésitez pas à nous contacter pour traiter les produits traités.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Composants dangereux

1-Phenoxypropan-2-ol

1 - 2,5 %

CAS 770-35-4

Eye Irrit. 2, H319



Fiche de données de sécurité
conformément au Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

KOROTEX

Date d'édition 12.04.2021

Date d'exécution 08.03.2021

Version 1.1

Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No CE 220-239-6] 3: 1) (C (M) IT / MIT (3: 1)) concentration >= 0,00002 - < 0,0015%

CAS 55965-84-9

Acute Tox. 3, H301 / Acute Tox. 2, H330 / Acute Tox. 2, H310 / Skin Corr. 1C, H314 / Skin Sens. 1A, H317 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 2, H411

Concentration de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (MIT) >= 0,00002 - < 0,0015% >= 0 - < 0 %

CAS 2682-20-4

Acute Tox. 3, H301 / Acute Tox. 2, H330 / Acute Tox. 3, H311 / Skin Corr. 1B, H314 / Eye Dam. 1, H318 / Skin Sens. 1A, H317 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Aucune mesure de premiers soins particulière n'est requise.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

après contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez avec du savon et beaucoup d'eau.

Après contact avec les yeux

Retirez les lentilles de contact. Gardez les yeux grands ouverts et rincez.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir sans avis médical. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne donnez pas de lait ou de boissons alcoolisées. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets

Voir la section 11 pour des informations détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes. Aucun effet significatif ou danger critique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction

mousse résistante à l'alcool

Mousse

Sable

Dioxyde de carbone (CO₂)

Jet d'eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Aucun produit de combustion dangereux connu

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Mesures habituelles pour les incendies chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Pour les secouristes

Protection individuelle

Équipement de protection individuelle, voir section 8



6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Essayez avec un matériau absorbant (p. Ex. Chiffon, molleton). Placer dans des récipients fermés appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Pour les équipements de protection individuelle, voir section 8. Aucun conseil de manipulation particulier n'est requis. Les mesures générales d'hygiène lors de la manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

Indications diverses

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail. Ne fumez pas pendant que vous travaillez.

Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Liquides non combustibles

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Aucune restriction particulière sur le stockage avec d'autres produits. Pas de décomposition si stocké et appliqué comme indiqué.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

remarque

Ne contient aucune substance avec des limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée:

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Matériau approprié:

Caoutchouc butyle

NBR (Caoutchouc nitrile)

FKM (caoutchouc fluoré)

Protection corporelle:

Protection du corps appropriée:

Vêtements de travail de protection (par ex. Chaussures de sécurité selon EN ISO 20345, vêtements de travail à manches longues, pantalons longs)

Protection respiratoire

Aucune action spéciale requise.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

remarque

Aucune mesure spéciale de protection de l'environnement requise.



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État physique

liquide

Couleur

blanc

Odeur

caractéristique

	paramètre	Méthode - source - remarque
Taux d'évaporation		non déterminé
Point de fusion/point de congélation		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		non déterminé
inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité		non déterminé
limite inférieure d'explosivité		non déterminé
Point éclair (°C)		non déterminé
Température d'auto-inflammabilité		non déterminé
Température de décomposition		non déterminé
pH	8	Temperature 20 °C
Soluble (g/L) dans		non déterminé
Solubilité dans les corps gras		non déterminé
Solubilité dans l'eau		non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau		non déterminé
Pression de vapeur	23 hPa	
Densité de la vapeur		non déterminé
Densité relative	1 g/cm ³	Temperature 20 °C
Température d'auto-inflammabilité		non déterminé
caractéristiques des particules		non déterminé
Viscosité, dynamique		non déterminé
temps d'écoulement		non déterminé
Viscosité, cinématique	>7 - <20,5 mm ² /s	Temperature 40 °C

9.2 Autres informations

Risques physiques

Solides inflammables

Estimation/classification

Non inflammable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.



10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité dermique aiguë

ingrédient 1-Phenoxypropan-2-ol

Toxicité dermique aiguë >2000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard)

remarque

Corrosif pour les voies respiratoires

Toxicité inhalatrice aiguë (gaz)

ingrédient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No CE 220-239-6]
3: 1) (C (M) IT / MIT (3: 1)) concentration >= 0,00002 - <0,0015%

remarque

Corrosif pour les voies respiratoires

Toxicité orale aiguë

ingrédient 1-Phenoxypropan-2-ol

Toxicité orale aiguë 2830 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Résultat / évaluation

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Résultat / évaluation

Non classé sur la base des informations disponibles.



Toxicité pour la reproduction

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie cutanée (exposition unique)

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition unique)

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

STOT RE 1 et 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie cutanée (exposition répétée)

Estimation/classification

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par inhalation (exposition répétée)

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition répétée)

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

ingrédient 1-Phenoxypropan-2-ol

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries >100 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant à des concentrations de 0,1% ou plus qui soit classé comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB)

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

remarque

Selon l'ordonnance actuelle sur le catalogue des déchets, les déchets doivent être classés dans le type de déchets en fonction de leur origine. Il n'est donc pas possible de définir clairement un numéro de code déchet. Les emballages vides doivent être recyclés. Les emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par des substances dangereuses, ainsi que les emballages qui n'ont pas été complètement vidés, doivent être éliminés de manière appropriée et sûre comme le produit.



Fiche de données de sécurité
conformément au Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

KOROTEX

Date d'édition 12.04.2021

Date d'exécution 08.03.2021

Version 1.1

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Avant utilisation conforme

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA- DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable
14.2 Désignation officielle pour le transport	non applicable	non applicable	non applicable
14.3 Classe(s)	non applicable	non applicable	non applicable
14.4 Groupe d'emballage	non applicable	non applicable	non applicable
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	non applicable	non applicable	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable	non applicable	non applicable

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Informations complémentaires - Transport maritime (IMDG)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.